



## Lettre d'information aux Commerçants et aux Artisans Laférois

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre un certain nombre d'actions afin d'aider le commerce local.

En partenariat avec l'Etat, qui a retenu la candidature de la Ville de La Fère, un FISAC a été mis en place qui permet aux commerçants et artisans de bénéficier d'aides financières de la part de la Commune, de l'Etat ou des chambres consulaires pour des diagnostics, des travaux, des achats... La Communauté d'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère peut également aider financièrement les commerçants et artisans grâce à des subventions ou des prêts à taux zéro. Ces deux aides étant cumulables, les subventions accordées diminuent considérablement le reste à charge des commerçants et artisans.

La Ville a également postulé au dispositif de redynamisation des centres-bourgs de la Région des Hauts de France et sa candidature a également été retenue. Nous ne connaissons encore que les grands principes d'intervention de ces aides mais elles permettront d'aider à l'aménagement de cellules commerciales ou de travaux de requalification du centre-ville.

Les travaux entrepris par la Commune pour proposer à la location de nouveaux locaux commerciaux (Place Paul Doumer, 11 et 13 Rue de la République, 31 et 33 Rue de la République) permettront d'accueillir de nouveaux commerçants ou de conserver des commerces existants. Les travaux de requalification de la Rue de la République qui se terminent sont destinés à mettre en valeur les commerces et à accueillir leurs clients dans les meilleures conditions.

Comme vous pouvez le constater, le Conseil Municipal a fait du devenir des commerces et des artisans de La Fère une priorité. Il est important que le commerce de proximité à La Fère soit dynamique et je sais pouvoir compter sur l'ensemble des commerçants et artisans Laférois et également sur l'association « La Dynamic Laféroise », pour que vive le commerce de proximité.

Le Maire  
Raymond DENEUVILLE



### Des DISPOSITIFS existent !

La Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, vous soutient et vous aide dans vos différents projets :

Pour l'achat d'équipement, de matériel ou de mobilier neufs.

Subvention de **10 %**

Pour les petites entreprises

Pour un montant total supérieur à 5 000 €HT

Plafonnée à 3 000 €

Doublée sur le Quartier Prioritaire de la Ville

Subvention de **10 %**

Sur la réalisation de travaux dans des locaux commerciaux et artisanaux

Pour les petites entreprises

Pour un montant total supérieur à 10 000 €HT

Plafonnée à 5 000 €

Pour en bénéficier, **3 ETAPES**

**1** Prise de contact avec le service Economie de l'Agglomération,

**2** Examen des devis des investissements par une commission

**3** Déblocage des fonds sous 10 jours sur présentation de factures acquittées

**Maxime ISAMBERT**  
**07 89 80 17 87**

Avec son partenaire



Prêt à taux **0 %**

En accompagnement au développement d'une entreprise

Pour les petites entreprises

Pour un montant compris entre 2 000 et 15 000 €



TAXE FONCIERE

ABATTEMENT DE 15 %

## Article 1498 du Code Général des Impôts

Après une délibération à l'unanimité du Conseil Municipal, un abattement de 15% sur la base de l'impôt foncier a été voté. Celui-ci concerne les propriétaires de magasin (petite entreprise) inférieur à 400 m<sup>2</sup>

## Le Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce



Dans le cadre du développement et de la préservation du réseau d'entreprises de proximité, la Ville et l'Etat proposent différents types d'aides financières et des accompagnements aux diagnostics :

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

Pour le conseil et le financement de la mise en accessibilité de votre commerce :

30 %	30 %	10 %	10 %	20 %
------	------	------	------	------

DIAGNOSTIC MERCHANDISING & AMÉNAGEMENT

Pour vous conseiller et vous aider à améliorer l'attractivité et valoriser votre magasin :

30 %	30 %	10 %	10 %	20 %
------	------	------	------	------

DIAGNOSTIC TRANSMISSION

Pour vous accompagner dans le cadre d'un projet de transmission de votre activité :

30 %	30 %	10 %	10 %	20 %
------	------	------	------	------



SUBVENTION DE 60 %

Pour vous aider dans le financement de « l'accessibilité à tous »

30 %	30 %	40 %
------	------	------

SUBVENTION DE 40 %

Aides directes sur les investissements dans le cadre de :

20 %	20 %	60 %
------	------	------

- Rénovation de vitrines
- Modernisation des magasins
- Développement d'outils numériques
- Sécurisation



M Frederic KIECKEN

03 23 56 29 04

## L'association Dynamic' Laféroise

L'association commerciale « Dynamic' Laféroise » regroupe et soutient les commerçants et artisans de LA FÈRE. Elle met en place et développe différentes animations dans la ville. Vous pouvez y adhérer. Son président, Monsieur KIECKEN est à votre entière disposition.

## Nos PARTENAIRES

Désormais, votre nouvel interlocuteur à la Mairie de LA FÈRE est Monsieur Lionel FEYS. Originaire de LA FÈRE et ancien commerçant Laférois, il sera à même d'être à votre écoute. Il fera la liaison entre vous, la mairie et les différents organismes utiles dans vos démarches, comme :

**Lionel FEYS**  
Mairie de LA FÈRE  
Chargé du Commerce et de l'Artisanat LaFérois  
03 23 56 62 00  
mairie@ville-lafere.fr



**M RASSINOUX Vincent**  
Chargé de développement  
Antenne Urcel  
07 64 17 47 57  
V.rassinoux@cma-hautsdefrance.fr

Chambres de Métiers et de l'Artisanat  
Hauts-de-France

**CHAUNY - TERGNIER - LA FERE**  
Communauté d'Agglomération

**Manil BENTALEB**  
Appui aux Entreprises et aux Territoires  
Conseiller Commerce  
T. 03 23 06 01 98  
m.bentaleb@aisne.cci.fr



83 bd Jean Bouin - CS 90630  
02322 SAINT-QUENTIN CEDEX

**M ISAMBERT Maxime**  
Développement Economique  
07 89 80 17 87  
m.isambert@ctlf.fr